

Pleudihen

Village



07/02/2025 n°2285



JEANINE DUFEIL, des jeunes aux aînés, la passion d'animer.

Nous devons une grande part des animations et activités de notre commune à ses associations. Celles-ci vivent essentiellement de l'énergie que leur confèrent leurs bénévoles et en premier lieu leurs président(e)s.

En ce début d'année, nous regrettons le départ de Jeanine DUFEIL, présidente de Rance Jeunesse Animation et du Club des Aînés. Pendant près d'un demi-siècle, Jeanine a largement servi notre commune avec un investissement qui aura dépassé le cadre de ces deux associations...

Avec son mari André, marin de son métier, c'est en 1977 qu'ils décident d'amarrer leur famille sur les bords de Rance. Jeanine s'investit alors avec les parents d'élèves de notre école publique en proposant des initiatives visant à améliorer le cadre d'accueil des enfants. Cela marque le départ d'une vie associative pleudihennaise singulièrement dynamique et bien remplie. Très vite la cour d'école devient trop petite...

En 1996, elle rejoint Rance Jeunesse Animation où on lui confie les rênes de l'activité danse. Avec l'équipe de la RJA, elle prend part au développement du « Centre Aéré » qui permet à des générations d'enfants de goûter pleinement à des animations estivales et des sorties chaque été. Nommée présidente en 1998, Jeanine restera responsable du Centre jusqu'en 2020, date à laquelle l'organisation est officiellement transférée à la commune via notre Accueil de Loisir sans Hébergement (ALSH). Par la suite, elle poursuivra les autres animations de la RJA.

Festive, elle ne pouvait être insensible aux activités de notre Comité des Fêtes qu'elle intègre au début des années 2000. Avec André, ils s'impliquent activement dans les nombreuses manifestations qui égrenent l'année. Elle s'occupera particulièrement de l'organisation du « Réveillon de la Saint-Sylvestre », faisant de ce rendez-vous une référence dans la région pendant près de 20 ans.

Outre l'animation, Jeanine conserve un goût prononcé pour le voyage. C'est sans nul doute ce qui la pousse à proposer avec le Club des Aînés de nombreuses excursions. Présidente depuis 2010, elle était très attachée à ce club qu'elle qualifiait de « lieu de rencontre pour lutter contre l'isolement et faire des découvertes ».

Autre association qui a pu compter sur son dévouement, l'Amicale des Anciens Combattants présidé par son époux André. Jeanine se charge de l'organisation du repas des anciens combattants à l'occasion des cérémonies du 11 novembre.

De la RJA au Club des Aînés en passant par le Comité des Fêtes et l'Amicale des Anciens Combattants, Jeanine ne fait jamais acte de figuration et ses engagements bénévoles et dévoués sont reconnus de tous. C'est donc une évidence pour de nombreux Pleudihennais de la voir entrer au sein de notre Conseil Municipal en 2001 avec Michel VASPART. Fidèle à son caractère passionné comme à ses convictions, éprise de justice sociale et de solidarité, elle assumera pleinement ce rôle de conseillère au service de Pleudihen et de ses habitants. On la retrouve particulièrement sur ses sujets de prédilection tels que la jeunesse, avec l'école et le restaurant scolaire, mais aussi les seniors, elle sera membre de notre CCAS de 2001 à 2014. Elle mettra un terme à son mandat municipal en 2020 pour se consacrer à ses nombreuses associations.

Michel VASPART se souvient d'une Jeanine « engagée dans sa commune qu'elle aimait tant, pour servir avec passion, courage, dans la joie et la bonne humeur, ses concitoyens ». Nous partageons pleinement cet avis. Pour nous tous, Jeanine laisse un immense vide à l'image de la très belle empreinte qu'elle a gravée au fil de ses années pleudihennaises. Nous adressons nos chaleureuses condoléances à toute sa famille.

Bertrand PANGAULT et David BOIXIERE

Un hommage sera rendu à Jeanine DUFEIL, lundi 10 février 2025, à 10 heures, au crématorium de Saint-Pierre-de-Plesguen.

**RAMASSAGE DES ORDURES
MÉNAGÈRES ET DES
EMBALLAGES :**

**NOUVELLE ORGANISATION
DEPUIS LE 27/01**

(plus d'info au verso)



MARCHÉ

tous les MARDIS

de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, poissonnerie,
galettes-crêpes, boucherie-charcuterie,
crêmerie, fleurs, plantes, ...

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous
02.96.88.20.55

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeu		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	



EXPOSITION
Le monde
imaginaire de
STEVA

Du 1er au 28
février 2025.
Entrée libre

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers :
112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15. Pharmacie : 3237

Sage-femme ☎ 09.84.45.25.37

Cabinet infirmier ☎ 02.96.88.28.57

Ambulances de La Rance

☎ 02.96.83.38.64

Taxi LEMOINE ☎ 06.08.54.09.22

Correspondante Ouest-France :

Catherine DAVY ☎ 06.07.57.39.20

Correspondante Le Petit Bleu :

Fabienne ANSIDEI ☎ 06.50.55.31.00

TRI SÉLECTIF (bacs JAUNES)

Vendredi 14/02

ORDURES MÉNAGÈRES (bacs VERTS)

Vendredi 21/02

Merci de sortir vos bacs la veille au soir



DINAN AGGLOMÉRATION
RAMASSAGE des ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES :
CE QUI A CHANGÉ DEPUIS LE 27 JANVIER 2025

1. Les ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères s'effectue le **VENDREDI** semaine paire. Prochaine collecte : **vendredi 21 février**.

2. La collecte sélective

NE PLUS UTILISER les SACS JAUNES.
(ILS SONT REMPLACÉS par les BACS JAUNES)

La collecte des **BACS JAUNES** s'effectue tous les 15 jours, le **vendredi, semaine impaire**. Prochaine collecte : **14 février**.

Pour une collecte assurée :

- Mettez les ordures ménagères en **sac fermé dans le bac VERT** et les déchets recyclables en **vrac dans le bac JAUNE**.
- Le **couvercle** du bac doit pouvoir se fermer.
- Présentez le **bac la veille au soir**, poignée côté route. Placez-le en limite de chaussée, **sans gêner la circulation**.
- **NE METTEZ PAS de SACS au PIED des BACS, ils ne SERONT PAS RAMASSÉS !**
- **Respectez les consignes de tri** : en cas de déchets non conformes, le bac pourra ne pas être vidé



CENTRE CULTUREL / BIBLIOTHÈQUE
ATELIERS CARNAVAL
Fabrication de masques !

Mercredi 12 et 19 février, de 10h à 12h

ANIMATION GRATUITE - Inscription à la bibliothèque au 02.96.88.20.55 ou bibliotheque.pleudihen@orange.fr

A cette occasion : **Expo-photos de masques vénitiens par Dominique VANNOOTE** (1^{er} étage de la bibliothèque) jusqu'au 28 février

Club des Aînés - L'Assemblée Générale est reportée au Mercredi 19/02 à 17h, Salle du Verger



CONFÉRENCE MUSICALE
sur MOZART
Dimanche 16 février 2025
à 15h30, salle des fêtes

Organisé par les Amis du Patrimoine avec la Mairie de Pleudihen
Présentée par Jean-Pierre del Moral, chef de chœur de la chorale « Ranceline » de Pleudihen, elle concernera la période 1776-1791. Entrée libre et gratuite.
Contact : P. Charieau 06.27.59.30.02



SOLEIL ET SOURIRES : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
MARDI 25 FÉVRIER, 14H30, SALLE DU VERGER

Visiteurs, visités et sympathisants sont les bienvenus.
Un goûter sera offert en fin de séance.

RÉUNION PUBLIQUE CARSAT et AGIRC ARRCO
« Je prépare ma retraite » et « le veuvage »

Afin de répondre à vos questions sur la RETRAITE en général, des agents de CARSAT Bretagne et de l'AGIRC ARRCO viendront animer une RÉUNION PUBLIQUE

Le Jeudi 20 Février 2025 à 18h

Salle du Conseil Municipal - Mairie de Pleslin Trigavou

Inscription de préférence sur réservation auprès des agents de la Maison Des Services au 02.96.27.10.12



STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

Programme du week-end

SAMEDI 8 FÉVRIER. Pôle Féminin. U8 et U10 : repos.

U11 : Pleudihen reçoit Yffiniac à 11h30. U12 : Pleudihen va à Loudéac à 11h. U13 : Pleudihen va à Caulnes à 11h30. U15 B : Pleudihen va à Paimpol à 13h30. U15 A : Pleudihen va à Lanvollon à 15h30. U18 : Pleudihen va à Saint-Brieuc Ginglin-Cesson à 14h30.

Pôle Masculin. De U6 ans à U13 ans : Plateaux ou matches ou entraînements ou Repos. U14 ans B : Repos. U14 ans A : Repos. U15 ans : Finale départementale futsal à Plessala à 10h15. U16 ans : Repos.

DIMANCHE 9 FÉVRIER. Seniors A, B et C : Repos.



SOIRÉE CABARET des AMOUREUX

SAMEDI 15 FÉVRIER - À 20h - Salle des Fêtes

Orchestre Aurélie Gusto

Inscriptions avant le 9 février.

Tarif : 55 €/personne : Kir avec 5 réductions salés. Crevette, chorizo et coco riz parfumé à la coriandre. Cuisse de canette, gratin dauphinois, poêlée de champignons, jus de canard corsé.

Duo de fromages et mesclun. La pomme caramel (biscuit vanille ganache montée chocolat au lait pommes caramélisées crèmeux vanille). Café. Une bouteille de vin pour 4 personnes. Réservation : 06.20.99.43.97.

Organisation Comité fêtes et culture.



ATELIER NUMÉRIQUE

Ordinateur bien rangé, esprit allégé

L'art de classer ses fichiers

Lundi 17 février, de 10h à 11h

Salle du Verger

Atelier gratuit. Inscriptions : Nohemy ADRIAN au 07.88.54.26.14 ou conseillernumerique-pleudihen@gmx.com

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCLUSE DU CHÂTELIER

La Région Bretagne et le service "Canaux de Bretagne" ont fait évoluer le fonctionnement de l'écluse du Châtelier, **depuis le 1er janvier 2025.**

La saison de navigation demeure inchangée (de février à novembre) et, durant cette période, l'écluse fonctionnera tous les jours y compris week-ends et jours fériés. Les plages d'ouverture vont évoluer afin de s'adapter aux réalités de la fréquentation, en particulier sur la navigation en fin de journée.

NOUVEAUX HORAIRES - Période d'ÉCLUSAGE :

Décembre et janvier : Navigation fermée

Basse-saison navigation : février, mars et novembre : 8h00 – 12h00 / 13h00 – 17h00. *Réservation obligatoire 24h avant*

Haute-saison navigation : avril à octobre inclus : 8h00 – 20h00

L'écluse du Châtelier étant soumise aux fluctuations de marées du barrage de la Rance, celle-ci ne fonctionne qu'à partir d'une certaine hauteur d'eau en Rance maritime.

Les horaires sont diffusés sur le site des canaux de Bretagne toutes les semaines :

(<https://canaux.bretagne.bzh/actualites/?categorie=horaires-du-chatelier>).

L'ensemble de ces informations est disponible sur le site Internet des Canaux de Bretagne, dans la rubrique Navigation / Les entrées fluvio-maritimes.

(<https://canaux.bretagne.bzh/navigation/entrees-fluvio-maritimes/>).

Pour la période de basse saison, une réservation est désormais obligatoire, avec un délai de prévenance de 24h, en appelant au 02.96.39.55.66, sur les horaires d'ouverture de l'écluse (8h-12h et 13h-17h).